



Procès-verbal de la séance du Conseil général du 5 juin 2024 à 20h00

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023
3. Nominations et démissions
4. Comptes 2023
5. Informations du Conseil communal
6. Informations de chacune des commissions
7. Divers

Appel

Séverine ouvre la dernière séance de la législature et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil général. Séverine dit quelques mots concernant la législature 2021-2024 et remercie chaleureusement tous les membres pour leur engagement envers notre commune.

Séverine procède à l'appel.

Sont présents en tant que membres du Conseil général : Nicole Künzi, Fabio Lebre, Romane Haldimann, Manesh Robert-Nicoud, Jérôme Galli, Emily Faivre, Sophie Farine-Brunner, Natacha Tissot, Blaise Fivaz, Adrien Leonelli et Curdin Jeanneret

Absent et excusé : Raphaël Maradan.

Sont présents en tant que membres du Conseil communal : Philippe Raval, Jean-François Choffet, Sébastien Verbeck, Christophe Brunner et Jean-Denis Siegenthaler

Séverine Dick-Boucard, Mégane Verdon (PV)

Séverine passe la parole à Nicole.

Nicole souhaite la bienvenue à Christophe Brunner et Jean-Denis Siegenthaler qui ont rejoint les rangs du Conseil communal et les remercie pour leur engagement.

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Nicole remercie Mégane pour son travail et nous passons au point suivant.

Nominations et démissions

Nous n'avons reçu aucune demande ni démission. Nous passons au point suivant.

Comptes 2023

Le rapport du Conseil communal ayant été transmis au préalable par email, sa lecture n'est pas demandée.

Nicole passe la parole à Fabio qui procède à la lecture du rapport de la Commission financière relatif aux comptes 2023. Au nom de la Commission financière, Fabio remercie le Conseil communal et l'administration communale pour le travail effectué et demande au Conseil général d'accepter les comptes qui bouclent avec **un déficit de Fr. 130'932.46**.

Nicole demande s'il y a des questions.

Jérôme revient sur le montant qu'on a dû payer pour le stand de tir. Lors de la Commission financière, il a été demandé pourquoi personne n'avait été informé et Philippe avait indiqué que cela nous était tombé dessus comme ça. Jérôme a pris contact avec le président de la société de tir pour avoir plus d'information. Ce dernier l'a informé qu'on avait été mis au courant fin 2022 qu'une part financière nous serait demandée et que les trois communes avaient donné leur feu vert. Jérôme trouve dommage que le Conseil général n'ait eu aucune information à ce sujet.

Philippe répond qu'effectivement la société de tir nous avait remis un devis en 2022. Cela n'était en aucun cas une demande de financement. Selon le règlement, la somme engagée reste de la compétence du Conseil communal. De plus, ces travaux étaient nécessaires et nous sommes dans l'obligation d'entretenir le bâtiment et le matériel selon la loi fédérale. Philippe ajoute que le plan financier sur 5 ans mentionné dans la convention ne nous est jamais parvenu.

Jérôme a trouvé la manière de procéder du Conseil communal malhonnête.

Philippe trouve que c'est légitime de trouver que le Conseil communal n'a pas fait tout juste mais cette décision relève de leur compétence.

Jérôme indique que ce n'est pas la somme qu'on doit payer qui pose problème. C'est surtout la non communication du Conseil communal qui dérange. Il précise que le Conseil général ne va pas refuser les comptes pour ça.

Jean-François répond que quand la société de tir est venue vers nous, on a été mis au fait qu'une participation financière nous était réclamée. Le Cerneux-Péquignot et La Brévine ont payé leur part en une fois. Cependant, pour nous cela est un peu plus compliqué. Le Conseil communal a décidé de payer sur 5 ans. Dans le cas où la société de tir aurait refusé cet arrangement, le Conseil communal aurait informé le Conseil général. Jean-François trouve exagéré de dire que le Conseil communal a été malhonnête. Le tir reste un sport et on doit faire le nécessaire comme on le fait pour les autres sports.

Manesh indique qu'il est persuadé que le Conseil communal a fait de son mieux mais que la communication n'a pas été bonne.

Philippe indique qu'ils essaient de faire au mieux et que ce n'est pas toujours évident. Nos finances ne nous permettent malheureusement pas de sortir Fr. 11'000.00 comme ça. Le Conseil communal s'excuse sur la manière dont il a procédé.

Nicole indique que le Conseil général est conscient que c'est de la compétence du Conseil communal mais ils auraient voulu être informés au préalable et non être mis devant le fait accompli lors de la découverte des comptes.

Blaise complète que les membres du Conseil général auraient dû aussi être informés que nous ne payerons pas la somme en une fois mais échelonnée sur 5 ans. Cela afin de pouvoir répondre aux questions et aux remarques que certaines personnes auraient pu faire.

Jérôme relève, comme l'année dernière, que Nicole a fait don de son indemnité de Présidente du Conseil général.

Il n'y a pas d'autres questions.

Nicole procède à la lecture de l'arrêté relatif aux comptes 2023. L'arrêté est **ACCEPTÉ** à l'unanimité.

Nicole remercie l'administration communale et le Conseil communal pour le travail qui a été fait pour l'établissement des comptes 2023 et nous passons au point suivant.

Information du Conseil communal

Philippe

Visites de la police du feu

Philippe informe que 16 bâtiments ont été visités en automne 2023. Il reste toujours un bâtiment à visiter. La propriétaire a refusé à maintes reprises de nous laisser l'accès à sa maison. Une visite est prévue mercredi 12 juin. Mme Chalon de l'ECAP accompagnera Philippe. À voir s'ils pourront aller ou si elle refusera à nouveau. Philippe et Séverine participeront à la formation du logiciel ECAPrev la semaine prochaine.

Philippe

Forêts

Philippe nous indique que la forêt souffre toujours du bostryche dû aux dernières sécheresses. Beaucoup d'arbres ont dû être marqués. La pluie de ce printemps a aidé à avoir un peu moins de bostryche. Les comptes des forêts publiques sont en déficit en 2023. Le Canton essaie de mettre en avant la vente du bois bostryché. De plus, une maladie a été détectée sur les érables. Elle se manifeste par l'apparition de taches noires entre l'écorce et le tronc. Si quelqu'un constate un érable présentant ce type de taches il faut impérativement prévenir l'administration communale pour que cela puisse être traité rapidement. Cette maladie est également nocive pour l'être humain.

Philippe

Route de la Soldanelle – La Clef-d'Or

Le goudronnage de la route qui devait avoir lieu ce week-end a été reporté à cause de la météo.

Philippe

Ancien tenancier du Vieux-Puits

Le tribunal n'a pas encore rendu sa décision. Nous n'avons toujours rien encaissé des sommes que l'ancien tenancier nous doit.

Philippe

Appartement

Nous avons un appartement de 3.5 pièces avec balcon à louer à Rue du Temple 87.

Philippe

SEVAB

La veille a eu lieu l'assemblée générale de SEVAB. Un nouveau règlement intercommunal a été adopté par la commission. Il sera soumis au Conseil général prochainement pour approbation. L'entrée en vigueur de ce règlement sera effective à fin août. Pour rappel, un comité directeur doit être élu au début de chaque législature. Pour le moment, c'est Yann Benoit qui est notre représentant. Si quelqu'un est intéressé, il faut en faire part à l'administration communale. Il n'y a pas besoin de faire partie des autorités pour siéger au comité directeur.

Jean-François

Forge 112

Une étude est en cours pour le remplacement du chauffage. Une solution de pompe à chaleur géothermique a été trouvée. Cependant, cette solution est très onéreuse. Nous avons demandé à un bureau

d'étude ainsi qu'à une entreprise spécialisée si un autre système de chauffage serait possible pour ce bâtiment. Un retour sera fait à la commission d'énergie quand nous aurons des nouvelles.

Jean-François **Gestion des reprises et remises d'appartements**

Le Conseil communal a décidé de mandater une gérance pour s'occuper des états des lieux.

Jean-François **Eclairage du collège**

L'éclairage du collège et la régulation ont été remplacés. Le système mis en place est compatible avec les nouvelles règles en vigueur sur l'énergie.

Jean-François **Plan communal d'énergie**

La Commission d'énergie a étudié le plan communal d'énergie. C'est un dossier lourd à mettre en place pour les petites communes qui ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre. La prochaine séance de commission est fixée mardi prochain afin de compiler nos remarques et ensuite de renvoyer tout ça au bureau d'étude. Nous arrivons gentiment au bout du dossier.

Jean-François **Plan d'aménagement local**

Nous allons prochainement recevoir le préavis de synthèse du Service de l'aménagement du territoire qu'on attend depuis le mois de janvier. La Commission d'urbanisme sera mise au courant.

Christophe

Il a repris les dicastères du paysage, des travaux publics, des déchets, du développement et du tourisme. Il a commencé il y a trois semaines, il faut se mettre dans le bain et ce n'est pas tout simple. C'est tout de même très intéressant.

Jean-Denis

Il est dans la même situation que Christophe. Il a repris les dicastères des bâtiments et de l'énergie.

Sébastien **Commission du Temple**

La commission a reçu un architecte pour faire un état des lieux et établir un devis sur les travaux à entreprendre. Le devis a été reçu et se monte à Fr. 30'000.00 rien que pour monter le dossier. Un devis a aussi été reçu pour la révision et l'automatisation de l'horloge et il se monte à Fr. 25'670.00.

Sébastien **Rentrée 2024-2025**

Normalement, une classe sera maintenue chez nous, de cycle 1 (1 à 4 H) avec environ 13 élèves scolarisés. Notre proposition serait de récupérer les enfants résidant à la Châtagne pour les faire venir chez nous et augmenter l'effectif. Valérie et/ou Patrice iraient les chercher avec le bus. Un arrangement a été trouvé avec les maîtresses qui viendraient plus tôt pour combler le temps entre le dépôt des enfants de la Châtagne au collège et l'arrivée des autres enfants qu'ils vont chercher de l'autre côté de la commune. Tout doit encore être validé par le cercle scolaire. Une séance de GRIPPOL aura lieu le 12 juin prochain pour discuter de tout ça. Le 13 juin, aura lieu une rencontre entre les trois communes de la Vallée, la Ville du Locle, le cercle scolaire, le responsable cantonal des transports et CarPostal pour trouver des solutions pérennes pour le transport des enfants entre La Brévine et Le Cerneux-Péquignot et trouver un arrangement de collaboration avec CarPostal. L'idée serait qu'un bus fasse le tour de la Vallée, pour dispatcher les enfants dans les différents collèges et chaque commune puisse garder leur école ouverte.

Philippe complète en disant que si aucun arrangement n'est trouvé avec CarPostal, ils proposeront de mettre en place un système de défraiement des parents comme aux Brenets.

Nicole demande s'il y a des questions.

Blaise demande si on est au courant que le Canton a prolongé les autorisations d'extinction des éclairages publics mais que d'ici deux ans une solution devra être trouvée pour l'éclairage des passages piétons.

Jean-François indique qu'un devis a été demandé pour des candélabres solaires. Une demande sera également faite au Groupe E pour voir ce qu'ils nous proposent. De plus, après le Corbak, le Groupe E devait éteindre l'éclairage public entre 23h00 et 5h00 mais rien n'a été fait pour le moment.

Jérôme demande si la PAC géothermique était beaucoup plus chère que les Fr. 165'000.00 budgétés.

Jean-François indique que pour le moment aucune décision n'a été prise et rien n'a été refusé. Une demande a été faite pour voir si des forages pouvaient être supprimés et redimensionner l'installation. Pour le moment, tout est encore à l'étude et nous attendons un retour. La géothermie serait la meilleure solution pour le bâtiment.

Jean-Denis indique qu'il faudra voir la différence de prix ainsi que la différence de rendement entre tout ce qui nous sera proposé.

Manesh demande si nous avons pensé à mettre une chaudière à copeaux.

Jean-François indique que cette option n'est pas possible. Cela demande trop d'entretien et entraînerait la suppression d'un local dans le bâtiment pour faire un réservoir à copeaux.

Adrien demande si le remplacement de la chaudière est dû à son âge ou si cela fait partie du plan communal des énergies.

Jean-François indique que nous devons la changer pour les deux raisons. Un entretien de la citerne devra prochainement être fait et nous éviterions des coûts inutiles en changeant de système de chauffage rapidement.

Adrien demande si nous avons du nouveau au niveau du CAD.

Jean-François indique que les personnes qui étaient intéressées à l'extension du CAD ont été informées que cela n'est pas réalisable. Nous avons demandé plusieurs offres pour l'étude du remplacement de la chaudière actuelle. Les offres ont été reçues mais nous attendons des compléments d'informations.

Jérôme demande si nous avons reçu d'autres devis d'autres entreprises d'architecture pour le temple.

Sébastien indique que non. Il n'y pas d'autres bureaux spécialisés dans la rénovation de ce type de bâtiment.

Adrien demande s'il est nécessaire d'engager autant de frais dans l'horloge et de ne pas plutôt voir avec un musée si elle a de la valeur et d'obtenir un échange. Il demande également si la rénovation du bâtiment ne devra pas être prise en charge par un organisme supérieur même si le bâtiment nous appartient.

Sébastien indique que la commission travail sur l'ensemble du temple, autant l'intérieur et l'extérieur pour avoir une idée complète de ce qu'il y a à faire. Ensuite, la commission, le Conseil communal et le Conseil général décideront de ce qui doit être réellement entrepris. Pour le moment, il s'agit d'une étude. La commune devra financer une partie mais nous irons également chercher d'autres fonds de financement.

Jean-François indique également que nous avons déjà reçu deux offres pour la réfection de la toiture du clocher mais elles ne sont pas comparatives. Une séance a été faite avec l'OPAN, ils nous ont vivement conseillé de faire les choses globalement et de demander les services d'un architecte.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Informations de chacune des commissions

Commission financière

Rien à signaler.

Commission développement

Le projet Edimag est terminé et les brochures sont disponibles à l'administration communale. Nous attendons encore des retours sur quelques points de détails pour le sentier pédestre. Une boucle sera prochainement balisée. Le plan d'aménagement du terrain de Chante-Joux est terminé et sera prochainement présenté aux voisins. Ils ont également pris les devants pour le sapin de Noël qui devra être prêt le 6 décembre.

Sophie précise que la boucle du sentier pédestre sera uniquement balisée pour le 200^{ème} parce que les propriétaires de certaines terres n'ont pas donné leur accord. Nous espérons qu'ils changent d'avis par la suite. Il n'y aura pas de liaison avec le Cerneux-Péquignot si la situation ne se débloque pas.

Commission d'urbanisme

Rien à signaler.

Commission de la police du feu

Rien à signaler.

Commission de l'énergie

Romane indique qu'ils ont dû donner leur préavis pour le financement partiel des panneaux solaires de La Forge 112 par le fonds communal d'énergie. Ils ont également été informé que des panneaux solaires seront posés sur le toit du manège du Quartier.

Commission de naturalisation et d'agrégation

Rien à signaler.

Commission école

Emily indique qu'ils ont eu une séance la semaine dernière pour faire le point sur la rentrée 2024-2025, sur la législature et le fait que Sébastien quitte les autorités. Elle en profite pour le remercier et dire que grâce à lui nous avons pu maintenir notre collège et mettre en place beaucoup de chose pour la suite. Ils ont également fait le point sur ce qui devra être repris par la nouvelle législature. Concernant le FSRM-Kids, un nouvel atelier technique a été agendé le 23 octobre prochain pour les enfants de 11 à 13 ans. Il reste également deux places pour l'atelier qui aura lieu la semaine prochaine.

Commission paysage

Rien à signaler.

Commission trafic

Blaise indique qu'il a interpellé le Grand Conseil au sujet du tronçon entre la Clef-d'Or - La Soldanelle et la mise en place d'une bande cyclable. Leur réponse est remplie d'articles de loi et est complètement aberrante. Blaise trouve que la situation n'est pas normale. La route a été agrandie mais elle ne peut pas recevoir une bande cyclable. Blaise reste sur le coup et interpellera à nouveau le Grand Conseil.

Commission parcelle 848

Adrien indique que pour le moment la commission est sur pause. Il propose de dissoudre cette commission.

Romane indique que le dossier n'étant pas bouclé ce n'est pas encore le bon moment.

Curdin indique que le litige n'est pas encore résolu.

Nous maintenons cette commission.

Commission Temple

Blaise indique que l'urgence est la réfection du clocher et la protection des vitraux.

Délégué au conseil intercommunal SEVAB

Rien à signaler.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Divers

Sophie demande s'ils doivent préparer quelque chose, notamment au niveau des commissions et des attributions des membres dans celles-ci pour la séance de constitution.

Nicole indique que le président pour la séance de constitution sera Blaise car il en sera le doyen et qu'ensuite le bureau du Conseil général sera nommé et le nouveau président prendra le relai. Pour ce qui est des attributions dans les commissions, cela se fera comme il y a quatre ans en ouvrant la discussion. La présentation de toutes les commissions a été faite lors de l'assemblée communale et tous les nouveaux membres étaient présents. Le Conseil communal sera également élu et les dicastères seront repartis lors de leur première séance de Conseil communal.

Philippe indique que pour trois conseillers généraux une page se tourne ce soir. Il remercie tous les membres pour leur investissement. Un présent est remis à Romane, Fabio et Manesh qui quittent les autorités.

Blaise indique qu'il est arrivé en cours de législature avec beaucoup de doutes. Il apprécie beaucoup la différence entre tous les postes politiques qu'il occupe ou a occupé. Il y a toujours une guerre entre la gauche et la droite mais ce n'est pas le cas ici. Tout le monde peut donner librement son opinion. Il faut qu'on continue dans ce sens.

Adrien remercie les deux conseillers communaux sortants pour leur travail et leur souhaite une bonne continuation.

Sébastien indique qu'il a passé six ans comme conseiller communal. Il a eu énormément de plaisir. C'est une expérience enrichissante. Notre grande victoire est l'initiation des 200 ans de la commune qui suscite beaucoup d'engouement. La Commission école lui a donné des cheveux blancs mais on a réussi à trouver des solutions. Il remercie tout le monde pour son soutien. Il remercie également ses collègues du Conseil communal et l'ensemble des employés communaux, notamment les employées du bureau qui se sont montrées ingérables parce qu'elles sont beaucoup trop autonomes.

Nicole remercie encore une fois tout le monde, conseillers généraux, conseillers communaux, employées du bureau. On peut être fier de ce qu'on a fait. La nouvelle législature se présente bien.

La séance est levée à 21h45.

ADMINISTRATION COMMUNALE

La collaboratrice administrative
Mégane Verdon



AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La Présidente
Nicole Künzi



La Secrétaire
Romane Haldimann

